



L'INCORRUPTIBLE

Bulletin de liaison des Amis de Robespierre (A.R.B.R.)
n° 39

Février 2002

Les grands maux appellent les grands remèdes les palliatifs ne font que les rendre incurables (Robespierre)

Centre Culturel NOROIT ARRAS

VENDREDI 15 MARS 2002

**Conférence-débat
à 20 h.15**

Organisée par l'Association départementale des Amis de Robespierre

L'AFFAIRE LOUIS XVII

Et le rôle des agents secrets sous la Révolution

par

Michel BENOIT

Membre de la Société des Ecrivains ardennais, du Cercle Historique sur la Question de Louis XVII, et de l'Association des Amis de Robespierre, auteur du livre :

L'AFFAIRE LOUIS XVII, AUTOPSIE D'UN SECRET D'ETAT
Publié l'an dernier, après le rebondissement provoqué par les tests ADN c'est le plus récent ouvrage sur la question tant débattue l'auteur confronte les hypothèses émises et montre l'importance des agissements du Baron BATZ et des espions au service de l'Angleterre. Il y relate l'entrevue que Robespierre aurait eue à Meudon pournégocier la Paix en échange du jeune dauphin, auquel on aurait substitué un autre garçon.

M. Georges SENTIS, docteur en histoire, président de la Commission scientifique de l'ARBR animera le débat



Louis XVII LOUIS CHARLES, DUC DE NORMANDIE (Versailles 1785 - Paris 1795).

Sur votre Agenda : jeudi 25 avril 2002 au Centre Noroit à Arras

MERLIN DE DOUAI (1754-1832) : UN JURISTE EN REVOLUTION

Conférence de M. Hervé LEUWERS de l'Université de LILLE III

Les Amis de Robespierre- Maison des Sociétés-62000 ARRAS-Tél. Fax : 0321553071. E.mail robspierre-62@wanadoo.fr

Ferdinand DUBOIS DE FOSSEUX (1742-1817)

Né à Arras le 14 décembre 1741, Ferdinand, fils unique, perdit son père, seigneur de Fosseux, à l'âge de 8 ans.

Sa mère, femme fort instruite, (elle était la petite nièce de Boileau.) lui fit assurer une brillante éducation d'abord chez les jésuites à Arras puis à Paris.

Leçons de danse, d'escrime, de mathématiques, de musique... lui permirent d'obtenir (grâce à l'appui d'un Conseiller d'Etat, cousin de Mme de Fosseux) une charge d'**écuyer du roi**. Il l'exerça durant six ans tout en se passionnant pour le théâtre : intime de Beaumarchais, il écrivait des pièces et jouait volontiers la comédie lors de ses séjours à Arras. Passionné de littérature, admirateur notamment de Rousseau et Diderot, il se fit en quelques années une importante bibliothèque qu'il compléta ensuite de près de 300 ouvrages par an. Il entra à la Société littéraire d'Arras.

A 23 ans Dubois de Fosseux quitta la Cour pour se consacrer à son domaine. Marié en 1769 il éduqua lui-même ses enfants* s'adonnant à l'étude de la pédagogie. Devenu en 1785 le **secrétaire perpétuel de l'Académie royale d'Arras** (à laquelle appartenaient Buisart, Robespierre, Carnot...) qu'il fréquentait assidûment depuis longtemps, il créa un bureau de correspondance qui le mit en relation avec plus de mille correspondants (tel Babeuf par exemple).

Echevin d'Arras (il possédait un Hôtel particulier où il recevait notamment ses amis Rosati) depuis 1786, il rédigea le cahier de doléances du Tiers Etat d'Arras et celui du baillage puis fut associé à la rédaction de celui de la noblesse d'Artois. Dans la préparation des Etats Généraux à Arras il se trouva en vive opposition

avec Robespierre (cf. la brochure ... « *Les ennemis de patrie démasqués* »**)

Très populaire, Dubois de Fosseux fut élu le **25 janvier 1790 premier maire d'Arras** (par 557 voix sur 765)

Ayant fédéré les gardes nationales du Pas de Calais, il alla proposer à la Constituante qu'on fit de même au plan national et la fête fédérative qu'il organisa à Arras le 3 juin 1790 est considérée comme ayant inspiré ce qui se fit à Paris le 14 juillet au Champ de Mars.

Le directoire du Pas-de-Calais, élu à Aire sur la Lys en juillet 1790 le mit à la **tête du département**. Il s'y consacra activement, au point de démissionner de son poste de maire d'Arras.

Jugé trop favorable au roi surtout pour avoir prit publiquement position contre les événements du 20 juin 1792, il devint progressivement impopulaire. Il tenta de se réconcilier avec le peuple en se réjouissant de la victoire du 10 août mais s'aliéna alors la sympathie des aristocrates. Sur le rapport défavorable des représentants en mission concernant le directoire du département, **Dubois** (il avait supprimé de son nom le « *de Fosseux* ») fut **destitué de son poste**.

Réélu président la même année lors de l'assemblée départementale, à St Omer (le 11 novembre) il le resta **jusqu'au 18 décembre 1793**. Ardent patriote il contribua efficacement à l'effort de guerre (recrutement, fournitures aux armées, secours aux combattants) dans un département situé aux avants postes.

Le 18 janvier 1794 il était à **nouveau maire d'Arras**. Pour quelques semaines, car le 14 février suivant il était **incarcéré** avec sa femme et ses 5 enfants (à la prison de

l'Hôtel Dieu d'Arras, où mourra une de ses filles) en vertu d'un arrêté de la Convention qui ordonnait l'arrestation de tous les nobles résidant dans les départements proches des combats.

Il fut libéré le **31 octobre 1794** sur intervention de Guffroy.

Comptant beaucoup d'inimitiés dans le département qu'il avait dirigé, Dubois de Fosseux quitta définitivement son château en **avril 1796** pour Paris, à l'appel de son ami **Lazare Carnot**, devenu depuis novembre 1795 l'un des Directeurs de la République. Il fut notamment chargé de la publication du « *Journal des défenseurs de la Patrie* ».

Carnot destitué après le coup d'état du 18 fructidor, Dubois de Fosseux resta à son poste jusqu'en juillet 1797.

Il reprit du service en **juillet 1800** auprès de Carnot, Ministre de la Guerre, puis des généraux Berthier et Clarke ses successeurs sous le Consulat. N'ayant pu obtenir le poste de Préfet qu'il ambitionnait, il prit sa **retraite en décembre 1807**, à Paris, continuant à échanger un volumineux courrier avec d'innombrables correspondants.

Il mourut à Paris le **28 décembre 1817**.

*Son fils aîné Antoine, né en 1771, commanda le 3^{ème} bataillon des Volontaires nationaux d'Arras et fit une carrière militaire qui le conduisit fort jeune au grade de général. Officier la légion d'Honneur, distingué à Austerlitz, il mourut à Paris à 37 ans.

**Publié par l'ARBR

Le chanoine Henri Berthe a publié dans les Annales Historiques de la Révolution Française (AHRF) et dans la Revue du Nord plusieurs articles et notices sur Dubois de Fosseux ainsi qu'une importante biographie



A Fosseux le château du premier maire d'Arras qui possédait aussi un hôtel particulier en ville, où siège aujourd'hui la Cour Régionale des Comptes

Notre amie
 Mme Gisèle Houplain-Dagbert
 nous a quittés au début de ce mois.
 Poétesse, membre des Rosati, elle
 nous avait offert ce texte, manuscrit,
 inspiré par le buste de Robespierre
 réalisé par Cladel et offert à la ville
 d'Arras en octobre 1933 par la
 Société des Etudes Robespierriennes

MÉDITATION

..N'être plus que ce buste... Oh!... N'être que statue
 Alors qu'au temps lointain que l'esprit perpétue
 Il lutta, jaillissant de l'ombre, et il s'ouvrit
 A l'ombre de ROUSSEAU, qu'ardent, il découvrit...

..N'être plus que ce buste... Un jour, pris dans la houle
 De l'Histoire qui grandit, épique, lit se foule
 Injustices, noirceurs, corruptions serpentine
 Qu'en éloquence broie en clameurs jacobines!

..N'être plus que ce buste... en douloureux silence,
 De l'acateur touchant, mû par son exigence
 De veste dans l'action, incorruptible et sûr
 Avec l'exaltation du Montagnard si mûr!

..N'être plus que ce buste... à l'âme si brillante
 Rêvant d'une idéale patrie vigilante
 Suscitant, en clameurs lucides, LIBERTÉ,
 S'engageant au martyre avec SA VÉRITÉ!

..N'être plus que ce buste, et poursuivre le rêve
 Du bonheur de ce peuple aimé, cheri sans trêve
 En mourir épuisé, dessaisi du flambeau
 C'est SURVIVRE À LA MORT et SORTIR DU TOMBEAU

G. Houplain-Dagbert - Extrait du recueil non encore édité:
 "Artois d'amour".

3-1-89



Dans notre numéro 36 nous évoquons trois soldats des armées révolutionnaires nés à ARRAS et devenus généraux sous l'Empire. Le nom de l'un d'entre eux, DELEGORGUE est gravé sur la face sud de l'Arc de Triomphe. Un ami parisien a bien voulu nous en envoyer ce cliché

Ne manquez pas de consulter notre site internet : <http://www.amis-robespierre.org>

A nos ami(e)s

Lors de sa dernière réunion notre Comité Directeur a arrêté son programme d'activités pour l'année 2002 qui sera celle du **quinzième anniversaire de notre association**.

Tout, y compris dans l'actualité, concourt à nous convaincre que notre tâche n'est pas terminée et que nous devons la poursuivre telle que nous l'avons engagée en février 1987.

Nous projetons pour les mois à venir : la publication de nouvelles brochures, deux conférences publiques, une exposition itinérante sur le thème de « *La vie ouvrière et paysanne dans le Pas-de-Calais vingt ans après 1789* », l'enrichissement de notre bibliothèque, l'actualisation de notre site internet et la sortie régulière de notre bulletin, indispensable moyen de liaison entre nous tous. Nos moyens sont très modestes, constitués pour l'essentiel par vos cotisations.

Pour que celles-ci ne soient pas un obstacle à l'adhésion nous en avons maintenu le tarif minimum à 8 € (4 pour les étudiants). Ce qui couvre juste l'envoi de « *L'incorruptible* »

Il faut savoir que la moyenne des cotisations perçues en 2001 a atteint en réalité 18 € et c'est grâce à cet effort de toutes celles et ceux qui ont pu le consentir que nous avons couvert l'ensemble de nos dépenses.

D'avance nous vous remercions de retourner, avec votre cotisation 2002, la fiche ci-jointe.

La carte annuelle vous sera envoyée par retour.

Ceci ne concerne évidemment pas les ami(e)s qui ont déjà fait le nécessaire cette année (ni les adhérents qui nous ont rejoints les 2 derniers mois de 2001)

Le trésorier
Olivier DUQUESNOY



SAINT-JUST 1793
en mission aux armées

Dessin à l'encre de Chine de
Roger SOMVILLE (1989)

C'est à ce grand peintre qui nous fait l'honneur d'être membre de notre Association depuis sa création que nous devons le croquis de Robespierre reproduit dans le titre de notre « *Incorruptible* »

Une association départementale des Amis de Robespierre

"Dans le cadre de la préparation du Bicentenaire de la Révolution française, il serait injuste qu'on ne rende pas au plus prestigieux de ses acteurs, l'hommage qui lui revient.

Fils d'Artois, élu dès 1789 député des savoyards d'Arres, Robespierre l'incorruptible, a lutté jusqu'au bout pour que le peuple ait sa juste part dans le grand mouvement d'émancipation engagé.

Pour avoir dénoncé la nouvelle aristocratie des riches et les politiciens bourgeois qui oublièrent, aussitôt élus, les intérêts les plus humbles, Robespierre est aujourd'hui encore célébré et ses idées prudemment tenues sous le boisseau.

Se gardant de toute admiration inconditionnelle

mais soucieux de montrer deux siècles plus tard, l'actualité toujours vivante des idées généreuses du plus grand des hommes d'Etat que le Pas-de-Calais ait donnés à la France, les "Amis de Robespierre" se fixent comme objectif de mieux faire connaître sa vie et son œuvre à la population du département. Dès débats, colloques, publications, expositions sont envisagés.

Tous les intéressés sont invités à la réunion constitutive qui se tiendra au centre culturel Max-Pol Fouchet à Méricourt, le mercredi 25 février, à 18 h ou à se faire connaître auprès de MM. Yves Bocquet, résidence B. Frachen, 62680 Méricourt ou M. Christian Lescouroux, 68, rue Barbot, tél. 21.66.30.71, 62223 Saint-Laurent-Blangy.

C'est par ce texte paru le 20 février 1987 dans la *VOIX DU NORD* comme dans toute la presse régionale que fut lancé l'appel à créer une association des « **AMIS DE ROBESPIERRE** »

Une amie lointaine de Robespierre et Saint-Just Tatiana TCHERNOVERSKAÏA

Consulté en moyenne une dizaine de fois par jour notre site internet nous vaut de connaître de nombreux nouveaux amis (e)s qui nous appellent parfois de bien loin, notamment des Etats-Unis du Canada et tout dernièrement de SIBERIE. Tatiana Tchernoverskaïa nous a appris qu'elle est historienne et demeure à Novosibirsk. Elle connaît fort bien la Révolution française et ses grands hommes et voue une admiration particulière à SAINT-JUST. Nous l'avons mise en relation avec M. VINOT et nos amis de Blérancourt

Cette correspondance nous a rappelé qu'une amie plus proche (des Alpes de Haute Provence) nous avait fait connaître un poème dédié à Saint-Just. Publié en 1944 il est du grand poète Pierre Jean JOUVE né à Arras .

A Saint-Just

Noir et beau sur ce portrait prédestiné
Tu as le souris chaste d'une fille
L'élégance de chair et le velours porté
Dans un princier pays d'arbres solaires
O tribun ! Impitoyable nom sacré
Et suiveur très insoucieux de la Justice
Bel esprit de matière enfer de volonté
Amant jusqu'au plein sang sur les places publiques
De liberté les tambours roulant noirs !
Saint-Just épouvantable à l'ennemi secret
A l'intime ennemi quand l'ennemi des hoirs
Déverse ! Nous allons revoir la vérité
Ton amour et la herse

Une rue Robespierre dans la capitale ?

LA REPONSE DU NOUVEAU MAIRE DE PARIS

Nos amis du Comité Francilien de l'ARBR ont alerté à M. DELANOË, le nouveau Maire de Paris sur le fait que le nom de Robespierre ne figurait nulle part dans la capitale.
Nous reproduisons intégralement ci-dessous la réponse qu'a reçue le 6 février dernier Mme Jacqueline GRIMAULT, secrétaire du Comité

Nous demandons à tous nos amis de bien vouloir nous faire connaître par courrier ou par E. mail, leurs réactions à l'argumentation de M. le Maire de Paris nous les rassemblerons et les ferons largement connaître, notamment par notre site internet.

Madame,

Vous avez appelé mon attention sur l'absence de rue au nom de Robespierre dans la capitale.

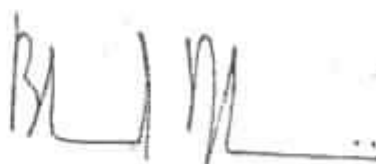
La proposition de donner le nom de Robespierre à un site de la capitale a été étudiée à plusieurs reprises. Avant le dernier conflit mondial, il avait même été envisagé de nommer ainsi la place du marché Saint-Honoré. En 1989, un nouvel examen avait révélé que tant parmi les historiens que parmi les élus, cette dénomination ne faisait pas l'unanimité ; cela est d'ailleurs également vrai pour un certain nombre d'acteurs de la Révolution.

Dans la mesure où le Conseil de Paris s'efforce d'attribuer aux espaces publics des noms qui, autant que faire se peut, ne suscitent pas de polémique, vous comprendrez que celui de Robespierre ait été écarté.

Comme vous le savez sûrement, il existe néanmoins une plaque commémorative rendant hommage à Robespierre à l'endroit où il habitait, 400, rue Saint-Honoré, dans le 1^{er} arrondissement de Paris. Elle a d'ailleurs été restaurée plusieurs fois par les services municipaux après avoir fait l'objet d'actes de vandalisme.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Maire de Paris



Bertrand DELANOË

Dans son « ROBESPIERRE » G. Walter, rappelle que le 13 avril 1946 le Conseil Municipal de Paris, issu de la Libération, avait décidé de donner le nom de Robespierre à la Place et à la rue du Marché St Honoré. Décision approuvée par arrêté préfectoral du 8 juin 1946. Le nom de Robespierre figura alors sur les plans du métropolitain, mais les plaques ne furent jamais apposées.

En 1950 la décision de 1946 fut annulée. La question fut à nouveau posée en 1958 de donner le nom de Robespierre à une voie de Paris et même d'ériger un buste à l'ancien emplacement de la Convention nationale pour commémorer le bicentenaire de sa naissance. Il manqua une seule voix pour que le projet fut adopté : sur 89 votants il y eu 44 pour, et 45 contre.

On lira le détail de ces délibérations des élus municipaux de Paris (p. 379 à 389) tome II, de l'ouvrage (édition NRF Gallimard de 1961)

JAMAIS LA FONDER PAR L'EMPLOI D'UNE FORCE ETRANGERE

Extrait d'un texte paru le 5 février 1793 dans le n° 5 des « *LETTRES A SES COMMETTANTS* » le journal de Robespierre, où il traite notamment du « *plan de conduite que nous devons suivre avec les peuples étrangers* »

« ...Le véritable objet de notre politique doit être de détacher les peuples de la cause des tyrans ligués contre nous...

...Il faut opposer l'instruction aux calomnies répandues par les gouvernements étrangers pour discréditer notre révolution.

Le soin d'instruire les étrangers exigeait d'autant plus de zèle et d'intelligence qu'il fallait l'adapter sous plusieurs rapports au caractère et à la situation des différents peuples. Par exemple il ne faut point parler en tout le même langage, pour les pays où les préjugés superstitieux, et l'empire des prêtres sont à peu près mûrs et pour ceux où ils conservent encore toute leur vigueur. Il ne faut pas compromettre les grands intérêts communs à tous les hommes, en blessant trop vivement des affections populaires, qu'il était impossible de déraciner pour le moment.

...J'exprimerai ici, en passant une idée qui n'a point encore été mise au jour mais qui m'a causé souvent une douloureuse inquiétude. **Oui, nous devons nous abstenir de rappeler l'attention publique sur les idées religieuses et de faire croire aux étrangers qui n'adoptent point certaines maximes philosophiques dans toute leur latitude, que leur cause est liée à celle de la liberté que nous défendons.** Et s'il faut le dire, j'ai crains bien que certaines propositions exagérées même pour le peuple français, et tout le moins prématurées, qui ont été faites à cette tribune, n'aient fourni à nos ennemis des moyens de nous desservir auprès de certains peuples, chez qui l'opinion

publique n'est point arrivée au même point et qui auraient d'ailleurs embrassé les principes politiques qui sont les nôtres...

Déjà la Convention nationale a déclaré à la face de l'univers, au nom de la nation française qu'elle ne faisait point la guerre aux peuples opprimés mais aux gouvernements oppresseurs. Elle a fait plus elle a appliqué ce grand principe par un décret immortel qui consacre la souveraineté des nations et qui défend aux généraux et aux citoyens français d'y porter aucune atteinte. Le moment est venu de renouveler cette déclaration solennelle et surtout, de la faire exécuter religieusement car à quoi servent les lois les plus sages lorsqu'elles ne sont point observées, si ce n'est à compromettre la sagesse ou la loyauté de ceux qui les ont promulguées.

... Les différents peuples de l'Europe n'ont ni les mêmes mœurs ni les même degré de lumières ni la même disposition à recevoir actuellement la constitution que le peuple français désire : mais ce principe est applicable à tous car tous les peuples sont à peu près disposés à secouer le joug des gouvernements qui les ont opprimés jusques ici ... En leur offrant, en leur garantissant l'exercice de leur souveraineté, le droit de se donner librement une constitution, nous remplissons tous leurs vœux.

On peut aider la liberté, jamais la fonder par l'emploi d'une force étrangère. Ceux qui veulent donner des lois, les armes à la main ne paraissent jamais que des étrangers et des conquérants surtout à des hommes qu'il faut désabuser et apprivoiser avec la république et avec la philosophie. Remettons entre les mains des peuples leurs propres destinées. »